

CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE COY

# DEMANDE DE FIN DE CONCESSION

## 2-ACCORDS CONCLUS PAR LE CONCESSIONNAIRE



**Siège social**

Allée de l'Autan - ZA Les Landes  
F-31850 MONDOUZIL  
T : +33 (0)5 61 84 71 52  
F : +33 (0)5 61 84 39 98  
Email : [beteru@free.fr](mailto:beteru@free.fr)

**Agence Briançon**

19 Bd du Lautaret  
F-05100 BRIANÇON  
T : +33 (0)4 92 44 28 78

Site Web : [www.beteru.fr](http://www.beteru.fr)



## I ACCORDS CONCLUS PAR LE CONCESSIONNAIRE

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des accords en vigueur conclus avec des tiers par le concessionnaire, ainsi que leurs avenants et annexes le cas échéant :

ACCORD	TIERS	DATE
Convention technique et financière relative aux modalités d'utilisation du Gave de Pau	- Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées - Etat, représenté par la DRIRE Aquitaine	31/08/2006
Convention de mandat pour la Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'agrandissement de la prise d'eau de l'usine hydroélectrique de la société Heid sur la chute de Bizanos du Gave de Pau	- Agence de l'Eau Adour-Garonne - Gestionnaires d'ouvrages hydroélectriques du Gave de Pau	21/06/2007
Convention pour autorisation de passage en terrain privé de canalisation d'eau potable	- Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable de la Région de Jurançon	22/05/2012
Projet d'arrêté portant institution de réserves de pêche dans le département des Pyrénées-Atlantiques	- DDTM des Pyrénées-Atlantiques	05/07/2017
Accord de répartition des travaux	- Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées	21/03/2014
Avenant à la convention technique et financière relative aux modalités d'utilisation de l'eau du Gave de Pau au droit du barrage de la chute de Bizanos	- Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées - Etat, représenté par la DREAL Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	23/02/2017
Convention de partenariat - Reconnaissance de l'opération coordonnée de restauration de la continuité écologique du Gave de Pau (64)	- Agence de l'Eau Adour-Garonne - Gestionnaires d'ouvrages hydroélectriques du Gave de Pau	04/09/2017

La copie de l'ensemble de ces accords est présentée ci-après.